

Développer ses achats circulaires et environnementaux dans le BTP

Boîte à outils



Août 2023

Développer ses achats circulaires et environnementaux dans le BTP

Boîte à outils

En 2021, le GIP Maximilien s'est vu confier par la Région Île-de-France une mission d'appui afin de coconstruire une commande publique circulaire avec les acheteurs publics franciliens. Cette mission s'inscrit dans l'offre plus large que porte le GIP sur la commande publique durable, destinée à l'ensemble des acheteurs franciliens.

La Mission achats publics circulaires et environnementaux (MAPCE) s'inscrit dans la Stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire et vient aider les acheteurs à répondre aux exigences réglementaires de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) promulguée en 2020.

Avec ses partenaires et financeurs, le GIP Maximilien a développé un programme d'accompagnement à destination des acheteurs publics franciliens afin de les sensibiliser à l'économie circulaire et leur apporter des clés pour mettre en œuvre des achats circulaires. Son objectif : faire de l'Île-de-France un territoire exemplaire en matière d'achats responsables.

Le programme est composé de 4 parcours. Le parcours dédié au bâtiment et aux travaux publics (BTP) s'est tenu de mars à avril 2023 et a donné lieu à la coconstruction d'outils entre experts du BTP et acheteurs franciliens. Dans cette boîte à outils, vous retrouverez ces outils visant à mettre en œuvre une commande publique circulaire et écologiquement responsable, ainsi que des ressources préexistantes identifiées par les experts.

Les financeurs de cette mission, que nous remercions, sont :

- La Région Île-de-France
- L'ADEME
- La Métropole du Grand Paris
- La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT)

Des ressources créées par et pour vous

Dans cette section, vous retrouverez des outils développés par nos experts suite aux groupes de travail organisés lors du parcours BTP.



Chadia BOREHANI
G.M.E. Assistance Appels d'offre



Stéphane CARMINE
Carmine SA



Hugo DHERBECOURT
Carmine SA



Olivier DOUCET
Neo. D



Toni GALLONE
ICRM

Réglementation, labels et certifications



Les principaux labels & certifications



Glossaire des exigences normatives déchets



Comprendre la réglementation environnementale RE2020

Comprendre dans sa globalité une FDES

- Une FDES est une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire. Elle concerne les produits de construction et de décoration. C'est la carte d'identité environnementale des produits basée sur les résultats de l'Analyse de du Cycle de Vie (ACV) d'un produit. Elle est valable 5 ans.

Cette fiche est notamment encadrée par la norme NF P 01-010, puis NF EN 15804+A2, la permettant de revêtir un champ d'application national.
- Les FDES sont regroupées par catégorie sur le site INES <https://www.ines.fr/ressources/la-fiche-declaration-environnementale-et-sanitaire>

Besoin de données ? Consultez nos fiches produits sur le site www.parexlanko.com

Les FDES ont dans un premier temps été encadrées de 2004 à 2014 par la norme AFNOR NF P 01-010 et à partir de 2014 par la norme NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804+A2N.

Depuis 2019, c'est la norme NF EN 15804+A2 qui doit être respectée.
- Une FDES est une auto-déclaration de fabricant. Ainsi, il est important que cette dernière soit vérifiée par un tiers.

Le label « FDES vérifiée » atteste qu'un organisme indépendant a contrôlé les données présentées dans la FDES.
- Toutes les fiches sont plus ou moins structurées de la même façon. Les tableaux d'analyse sont facilement interprétables.

Dans notre cas, nous nous intéressons à la première ligne : « Rénouveau climatique ».

Catégorie d'impact / Unité	Norme	Étapes de vie					Total
		Étape de production	Étape de vie en service	Étape de fin de vie	Étape de fin de vie de la	Étape de fin de vie de la	
Rénouveau climatique	kg CO2e/kg	0,880-0,901	0,880-0,901	0,880-0,901	0,880-0,901	0,880-0,901	
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC-11	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	
Acidification des sols et de l'eau	kg SO2 eq	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	
Eutrophication	kg N eq	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	
Formation d'ozone photochimique	kg POCP eq	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	
Requiem des ressources métalliques	kg Ni eq	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	
Requiem des ressources métalliques	kg Cu eq	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	
Requiem des ressources métalliques	kg Zn eq	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	
Requiem des ressources métalliques	kg Pb eq	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	
Requiem des ressources métalliques	kg Cr eq	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	
Requiem des ressources métalliques	kg Ni eq	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	
Requiem des ressources métalliques	kg Cu eq	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	
Requiem des ressources métalliques	kg Zn eq	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	
Requiem des ressources métalliques	kg Pb eq	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	
Requiem des ressources métalliques	kg Cr eq	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	0,000-0,000	
- Cette case indique le poids carbone du produit pour une LIF.

Dans cet exemple, le poids carbone est inférieur à l'objectif fixé.

Comprendre une fiche FDES

Légende

↓ Télécharger

🔗 Accéder au site internet

Outils et retour d'expérience




Référentiel pour intégration de clauses environnementales dans les appels d'offres publics

Thème	Sous-thème	Intitulé	Document d'intégration
Gestion de projet	Certification	L'opération devra atteindre la performance suivante : la certification HQE BÂTIMENT DURABLE EN CONSTRUCTION ou équivalent.	RC / CCTP
Gestion de projet	Certification	L'opération devra atteindre la performance suivante : la certification HQE BÂTIMENT DURABLE EN RENOVATION ou équivalent.	RC / CCTP
Gestion de projet	Certification	L'opération devra atteindre la performance suivante : la certification HQE BÂTIMENT DURABLE EN EXPLOITATION ou équivalent.	RC / CCTP
Gestion de projet	Label	L'opération devra atteindre la performance suivante : le label ENX niveau E2C2 ou équivalent.	RC / CCTP
Gestion de projet	Label	L'opération devra atteindre la performance suivante : le label Bâtiment Biosourcé niveau 3 ou équivalent.	RC / CCTP
Gestion de projet	Label	L'opération devra atteindre la performance suivante : le label Chantier Zéro Carbone ou équivalent.	RC / CCTP
Gestion de projet	Label	L'opération devra atteindre la performance suivante : Le Label Bâtiment Bas Carbone niveau "Performance" ou équivalent.	RC / CCTP
Matériaux	Certification	Le titulaire du marché devra proposer des matériaux certifiés par Cradle to Cradle (C2C) niveau Silver.	RC / CCTP
Matériaux	Certification	Tout isolant Biosourcé devra répondre à une résistance thermique de R2,2 certifiée ACERMI.	CCTP
Matériaux	Certification	Le bois utilisé pour le présent marché sera exclusivement certifié PEFC ou équivalent.	CCTP
Matériaux	Label	L'isolant présenté lors de la remise des offres devra justifier du label Nature Plus ou équivalent.	RC / CCTP
Organisation de chantier	Contrôle qualité	Afin d'assurer la qualité des travaux et des matériaux, le titulaire du marché devra élaborer des fiches d'auto-contrôle.	CCTP
		La méthodologie d'auto-contrôle du titulaire devra être décrite dans le mémoire technique.	
		A partir du diagnostic déchets, et conformément à l'article 541-1 du code de l'environnement, modifié par la Loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.	
		La titularité du marché s'achèvera la date de validation pour l'ensemble des déchets livrés et traités.	



Clausier environnemental



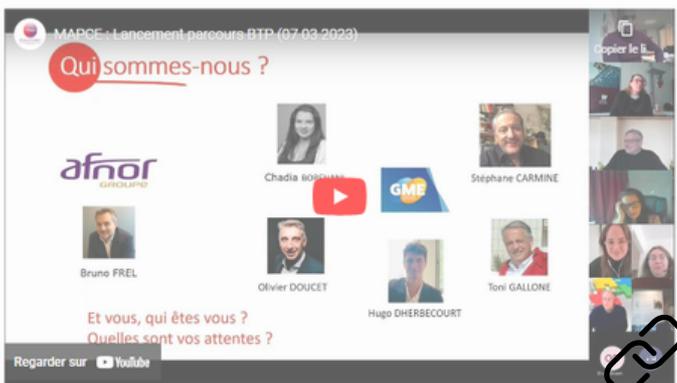
Acteurs pour le réemploi et la gestion responsable des déchets



Exemples d'éléments pour l'élaboration d'un critère d'attribution



Retour d'expérience Chantier responsable



Réunion de sensibilisation : Support et replay

Autres ressources

Pour compléter cette boîte à outils créée dans le cadre du parcours BTP de la MAPCE, des ressources réalisées par d'autres organismes ont été recensées pour vous aider à intégrer l'économie circulaire dans vos marchés de BTP.

Ekopolis a collaboré avec le GIP Maximilien pour vous proposer ses nombreuses ressources en matière d'économie circulaire dans le BTP.

Ekopolis est une association loi 1901 œuvrant dans les domaines de la construction et de l'aménagement. Ses missions sont de 4 ordres :

- Informer, grâce à des ressources documentaires riches et variées ;
- Former, par le biais de formations thématiques ou réalisées sur mesure afin d'aider les acteurs à connaître, à comprendre et à mettre en œuvre des bonnes pratiques ;
- Mettre les professionnels en réseau pour faciliter et encourager les échanges (colloques, ateliers, expositions, etc.) ;
- Accompagner les acteurs souhaitant s'engager dans des projets d'aménagement, de construction, de réhabilitation etc. selon la démarche Quartiers et bâtiments durables franciliens que porte Ekopolis depuis 2017.

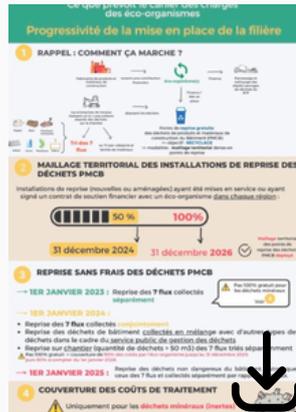


Réglementation, labels et certifications



INEC & CEREMA (2022)

Ce guide présente les responsabilités réglementaires de l'acheteur public et les leviers d'actions pour intégrer l'économie circulaire dans les marchés de BTP.



SKOV Avocats (2022)

SKOV Avocats propose 3 infographies pour en savoir plus sur la REP Bâtiments et le contenu du cahier des charges des éco-organismes.

TYPLOGIE DE BÂTIMENT	NEUF / RÉNOVATION	EXIGENCES RELATIVES
Bâtiments tertiaires Logements collectifs	Neuf	À ce jour et en vertu de la loi relative aux matériaux de réemploi comme autres.
Bâtiments tertiaires Logements collectifs	Neuf & Rénovation	1 point obligatoire est attribué à l'usage de matériaux réemployés & Les émissions carbone des matériaux considérées comme nulles.
Bâtiments tertiaires	Neuf & Rénovation	Mêmes conditions pour les Bâtiments tertiaires et les Bâtiments d'habitat collectif. L'usage de matériaux de réemploi est encouragé. L'intégration des préconisations CCR est encouragée aux entreprises de réemploi.
Bâtiments tertiaires	Neuf & Rénovation	Valorisation des ressources : 1 point obligatoire est attribué à l'usage de matériaux réemployés & Contribution au développement durable : 1 point est attribué à l'usage de matériaux réemployés & 2 points supplémentaires sont attribués à l'usage de matériaux réemployés si ceux-ci sont issus de réemploi ou sont deux fois différents (à l'exception d'un réemploi de matériaux).

Cycle Up

Cycle Up rappelle les labels et certifications existant dans le secteur du BTP pour valoriser le réemploi dans les projets de bâtiment.

Centres de ressources et boîtes à outils



MaTERRIO

Le centre de ressources MaTERRIO propose de nombreux outils pour prendre en compte l'économie circulaire et développer la valorisation et le recyclage des déchets de construction.



RESECO (2023)

Cette boîte à outils propose diverses ressources permettant de mieux connaître les matériaux biosourcés et de mieux les intégrer dans les marchés publics.



CRESS Bretagne & RESECO (2022)

Cette boîte à outil recense des ressources (guides, webinaires et formations) concernant l'intégration de matériaux de réemploi dans la commande publique.

Leviers d'action pour intégrer l'économie circulaire dans son projet de BTP



OREE (2022)

Ce guide comprend des fiches méthodologiques pour mener à bien un projet de déconstruction et valoriser les produits, équipements, matériaux et déchets de bâtiment.



OREE (2018)

Ce guide recense des bonnes pratiques à mettre en oeuvre dans les projets de déconstruction et présente deux retours d'expérience sur le bâtiment et les travaux publics.



SKOV Avocats (2021)

Ce guide rappelle les obligations réglementaires en matière de ZAC et propose des clés pour définir et mettre en oeuvre une stratégie circulaire pour les projets de ZAC.



Projet LIFE IP Smart Waste

Le projet LIFE IP Smart Waste propose un kit d'accompagnement pour intégrer l'économie circulaire dans le BTP. La fiche n°15 revient sur l'impact de la loi AGECE (2020) sur le secteur du BTP.



MGP, INEC, AES & ObsAR

Ces structures ont développé un programme d'accompagnement aux achats circulaires et solidaires. Trois webinaires ont porté sur le BTP.



ADEME (2019)

Ce guide vise à permettre aux acheteurs de mieux connaître les matériaux biosourcés et leurs impacts environnementaux.

Leviers d'action pour intégrer l'économie circulaire dans son projet de BTP



Bellastock, ADEME et CSTB (2018)

Repar #2 est un projet de recherche sur le réemploi en construction. Ce document pose le cadre du réemploi, propose des fiches techniques sur le réemploi de matériaux de construction et des retours d'expérience



Démoclès (2018)

Ce guide comprend un lexique sur les déchets du BTP, présente le rôle des différents acteurs et propose des exemples de clauses relatives aux déchets du BTP.



NOBATEK, ARMINES et XB ARCHITECTES

Le projet BAZED (Bâtiment zéro déchet) offre des clés pour réduire les déchets dans les projets de bâtiment dès la conception et sur toutes les étapes du cycle de vie.



ADEME

Ce MOOC vise à accompagner les maîtres d'ouvrage dans l'intégration de l'économie circulaire dans les marchés de BTP : création d'une stratégie d'économie circulaire, focus sur le diagnostic PEMD, sur les ressources secondaires, etc.



CEREMA (2018)

Dans ce guide, le CERAMA propose 10 conseils à mettre en œuvre tout au long d'un projet de bâtiment pour prendre en compte le coût global du projet.



Bellastock & Rotor (2022)

Ce guide accompagne les acheteurs qui veulent intégrer le réemploi dans leur marché (définition d'un objectif, mise en œuvre). Il est composé de 18 fiches pour aller plus loin.

Retours d'expérience & DCE



ADEME (2021)

Cette fiche est un retour d'expérience d'une collectivité territoriale ayant pris en compte les principes de l'économie circulaire dans son marché de travaux.



RESECO (2020)

Ce guide rappelle les outils juridique permettant à l'acheteur de prendre en compte l'économie circulaire dans ses marchés et présente 4 retours d'expérience.



Lille Métropole Habitat & CD2E

LMH et le CD2E ont élaboré une méthodologie de notation reposant sur une analyse du cycle de vie (ACV) multicritère pour une opération de construction de logements sociaux.



DCE Construction d'une Maison de l'Environnement

Ce marché a pour objet la construction d'un bâtiment d'accueil et d'activités pédagogiques « écoconstruction », avec des matériaux de réemploi notamment.



DCE Accompagnement au réemploi

Ce marché porte sur l'accompagnement au réemploi sur le territoire du Bassin de Pompey dans le cadre de démolitions.



DCE Marché d'étude d'un diagnostic ressources et réemploi

Ce marché a pour objet la réalisation d'un diagnostic produits, équipements, matériaux et déchets (PEMD) et la rédaction d'un programme d'économie circulaire.

Ekopolis, acteur incontournable de l'aménagement et de la construction durable en Île-de-France



Masterclass sur des thématiques circulaires

- #1 - Encourager l'économie circulaire à l'échelle territoriale : quels freins et leviers ? Le rôle et les impacts des études de métabolisme urbain.
- #2 - Comment intégrer la sobriété, la frugalité et l'éco-conception dans une opération de construction ?
- #3 - La responsabilité des MoA dans la gestion des déchets : comment appréhender les obligations liées au statut de "producteur" dans la gestion de projet ?
- #4 - Intégrer une démarche de réemploi, quelles contingences liées aux questions de garantie et d'assurabilité ?
- #5 - Intégrer le réemploi dans son projet de construction : comment prendre en main la "boîte à outils" opérationnelle du projet FCRBE ?

LES PETITS - DÉJEUNERS TECHNIQUES

Petits-déjeuners techniques : retours d'expériences opérationnels

- PDT #1 : Diagnostic PEMD, diagnostic ressources : quelles différences ?
- PDT #2 : Terres excavées : quelles filières de valorisation ?
- PDT #3 : Valorisation des déchets en rénovation : quels outils et méthodes ?
- PDT #7 : Réemploi et consultations, quelles actions en phase d'étude ?
- PDT #8 : Réemploi et consultations, quels leviers en phase DCE ?
- PDT #9 : Réemploi et consultations, des solutions en phase chantier ?

[DOSSIER] Allonger la durée de vie d'ur ses composants - Démontabilité et réver

Contact Ekopolis :

Elise Mahieu
Chargée de mission Economie circulaire
elise.mahieu@ekopolis.fr
09 05 85 95

Vous avez des idées ? Vous avez été confronté à des freins ? Partagez-nous votre expérience pour accélérer le changement !

- Allonger la durée de vie d'un bâtiment et de ses composants - Démontabilité et réversibilité
- Les grands enjeux de la prévention et de la gestion des déchets de construction
- Le réemploi de matériaux de construction

Dossiers thématiques dédiés à l'économie circulaire

Ekopolis, acteur incontournable de l'aménagement et de la construction durable en Île-de-France

VIDÉO - Une démarche d'économie circulaire expérimentale : Le chantier de déconstruction "zéro déchet" de la barre B du quartier Youri Gagarine Romainville.



**Retour d'expérience :
démarche d'économie
circulaire expérimentale**

Le chantier de déconstruction "zéro déchet" de la barre B du quartier Youri Gagarine de Romainville

- Pour commencer : Une [vidéo](#) pour comprendre ce projet innovant et les acteurs impliqués
- Pour compléter : Le [replay](#) de la table-ronde organisée par Ekopolis à l'occasion de la première journée francilienne de l'économie circulaire
- Pour aller plus loin : Le [dossier thématique](#) "Une démarche de réemploi exemplaire, de l'échelle urbaine à celle de la matière"



Économie circulaire

**Espace thématique
Economie circulaire**

- La rubrique "[Événements et formations](#)" dédiée à l'actualité (événements, appels à projet, etc.) liée à l'économie circulaire dans le bâtiment et l'aménagement franciliens.
- La rubrique "[Ressources](#)" recense des ouvrages, des guides méthodologiques et des fiches pratiques liés à l'économie circulaire dans le bâtiment et l'aménagement franciliens.

L'offre achats responsables du GIP Maximilien

Le GIP Maximilien est le réseau régional des achats responsables. En complément de la MAPCE, il propose deux autres services gratuits pour aider les acheteurs franciliens à intégrer le développement durable dans leurs achats.

La Mission d'appui au développement des clauses sociales (MACS)



La MACS, financée par la Drieets Île-de-France et le Fonds Social Européen (FSE), a pour objectif de faire connaître et de valoriser les clauses sociales au service de l'emploi. Avec son réseau de partenaires (URTIE, GRAFIE, UNEA, CRESS, réseau Gesat et organisations professionnelles) et les 8 coordinations départementales de facilitateurs, la MACS accompagne et renforce l'éco système des clauses sociales en Île-de-France.

Vous souhaitez développer vos achats socialement responsables ? Le Guichet régional des clauses sociales porté par la MACS vous propose un accompagnement lors de la préparation de vos marchés dans l'analyse d'opportunités, le sourcing, la disposition la mieux adaptée, etc.)

[Contacter le Guichet régional des clauses sociales](#)

La Mission Plan national des achats durables



Ce service est financé par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, et porté en région par les réseaux régionaux. En Île-de-France, c'est le GIP Maximilien qui porte le Guichet vert.

Le Guichet vert est un service de conseil gratuit, à disposition des acheteurs publics, visant à les aider dans l'intégration de considérations environnementales dans leurs marchés : vous nous partagez votre problématique, et nous réalisons de recherche pour vous et vous fournissons des informations sur la réglementation achats responsables, des guides et fiches pratiques, des exemples de clauses et/ou critères, etc.

[Contacter le Guichet vert](#)

Cette boîte à outil vous est proposée par le GIP Maximilien
avec le soutien de :

- La Région Île-de-France
- L'ADEME
- La Métropole du Grand Paris
- La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT)



Août 2023

1e version : juin 2023